KPMG AUDIT SUD-OUEST S.A.S.
224 rue Carmin
CS 17610
31676 Labège

Association Soliha du Tarn

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021
Association Soliha du Tarn
163, avenue François Verdier - 81000 Albi

KPMG AUDIT SUD-OUEST SAS
société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une société de droit anglais (" private company limited by guarantee ").

SAS
Société de commissariat aux comptes
Siège social : 224 rue Carmin
CS 17610
31676 Labège
512802588 RCS TOULOUSE

KPMG AUDIT SUD-OUEST S.A.S.
224 rue Carmin
CS 17610
31676 Labège

Association Soliha du Tarn

163, avenue François Verdier - 81000 Albi

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'Assemblée générale de l'Association Soliha du Tarn,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Soliha du Tarn relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les relations avec les parties liées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Albi, le 23 mai 2022

KPMG Audit Sud-Ouest



Laurent Combes

Commissaire aux comptes

Actif

			Exercice au 31/12/2021			Exercice précédent
			Montant brut	Dépréciation	Montant net	au 31/12/2020
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et de développement				
		Donations temporaires d'usufruit				
		Fonds commercial (1)				
		Concessions, brevet, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires (1)	85 082	84 428	654	2 235
		Autres immobilisation incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	85 082	84 428	654	2 235
	Immobilisations corporelles	Terrains	140 238		140 238	143 292
		Constructions	6 403 191	4 329 660	2 073 531	2 169 002
		Inst. techniques, mat. out. Industriels	1 413	1 413		
		Autres immobilisations corporelles	254 557	224 706	29 851	38 837
		Immobilisations grevées de droit				
		Immobilisations corporelles en cours	37 653		37 653	36 357
		Avances et acomptes				
		TOTAL	6 837 052	4 555 779	2 281 273	2 387 488
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		0	0	0	0
	Immobilisations financières (2)	Participations et créances rattachées				
		Autres titres immobilisés	15 245		15 245	15 245
		Prêts				
		Autres immobilisations financières	2 983		2 983	2 983
		TOTAL	18 228	0	18 228	18 228
		TOTAL I	6 940 362	4 640 207	2 300 155	2 407 951
	Stock et encours		0	0	0	0
	Avances et acomptes versés sur commande					0
	Créances (3)	Créances clients, usagers et comptes rattachés	358 997	55 944	303 053	101 091
		Créances reçues par legs ou donations				
		Autres	65 947		65 947	110 903
		TOTAL	424 944	55 944	369 000	211 994
	Divers	Valeurs mobilières de placement				
		Instruments de trésorerie				
		Disponibilités	1 022 520		1 022 520	1 252 808
		Charges constatées d'avance (4)	2 804		2 804	4 880
		TOTAL	1 025 324	0	1 025 324	1 257 688
		TOTAL II	1 450 268	55 944	1 394 324	1 469 682
Frais d'émission d'emprunt (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion - Actif (V)						
		TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)	8 390 630	4 696 151	3 694 479	3 877 633
Renvois		(1) Dont droit au bail				
		(2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières				
		(3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)				
Engagements reçus		Legs nets à réaliser				
		Acceptés par les organes statuairement compétents				
		Autorisés par l'organe de tutelle				

		Passif	31/12/2021	31/12/2020
Fonds propres	Sans droit de reprise	**Fonds propres sans droit de reprise**		
		Fonds propres statutaires		
		Fonds propres complémentaires		
		Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. Inv, biens renouvelables)	1 032 346	1 026 745
	Avec droit de reprise	**Fonds propres avec droit de reprise**		
		Fonds propres statutaires		
		Fonds propres complémentaires		
		Apports		
		Legs et donations		
		Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Ecarts de réévaluation		0	0
	Réserves	Réserves statutaires ou contractuelles		
		Réserves pour projet de l'entité		
		Réserves		
		Autres		
		Report à nouveau		
		Excédent ou Déficit de l'exercice	4 435	5 600
		Situation nette	*1 036 781*	*1 032 345*
		Fonds propres consomptibles		
		Subventions d'investissement	597 682	660 165
		Provisions réglementées		
		Droit des propriétaires (commodat)		
		TOTAL I	1 634 463	1 692 510
Autres fonds propres		Montant des émissions de titres participatifs		
		Avances conditionnées		
		TOTAL I bis	0	0
Fonds reportés et dédiés		Fonds reportés liés aux legs ou donations		
		Fonds dédiés		
		TOTAL FONDS REPORTES ET DEDIES II	0	0
Provisions		Provisions pour risques		
		Provisions pour charges	489 734	441 258
		TOTAL PROVISIONS III	489 734	441 258
Dettes		Emprunts obligataires et assimilés		
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	184 382	204 700
		Emprunts et dettes financières divers (2)	971 127	1 070 055
		Avances et acomptes reçus (3)		
		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	68 702	114 585
		Dettes des legs ou donations		
		Dettes fiscales et sociales	218 924	194 967
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
		Autres dettes	127 147	159 307
		Instruments de trésorerie		
		Produits constatés d'avance		250
		TOTAL IV	1 570 282	1 743 864
Ecart de convertion passif (V)				
		TOTAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)	3 694 479	3 877 632
Renvois		(1)Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
		(2)Dont emprunts participatifs		
		Dettes sauf (3) à plus d'un an		
		Dettes sauf (3) à moins d'un an		
Engagements reçus				

Compte de résultat

		31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation	Cotisations		
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations	2 235 176	2 056 296
	dont parrainages		
	Ventes de marchandises		
	Production vendue		
	Montant net du chiffre d'affaires		
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	340	340
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	269 268	306 785
	Utilisations des fonds dédiés		
	Autres produits	1 645	867
	Total des produits d'exploitation I	2 506 429	2 364 288
Charges d'exploitation	Marchandises Achats		
	Variation de stocks		
	Matières premières et autres approvisionnements Achats		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (1)	667 327	634 849
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	165 650	134 058
	Salaires et traitements	961 639	891 135
	Charges sociales	336 288	290 255
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	184 970	187 975
	Dotations aux provisions	235 421	275 694
	Subventions versées par l'association		
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	71	26
	Total des charges d'exploitation II	2 551 366	2 413 992
	Résultat d'exploitation (I-II)	- 44 937	- 49 704
Produits financiers	De participations		
	D'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	1 483	2 361
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers III	1 483	2 361
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées	12 046	13 131
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières IV	12 046	13 131
	Résultat financier (III-IV)	- 10 563	- 10 770
	Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	- 55 500	- 60 474
Renvois	(1) Y compris redevances de crédit-bail :		
	mobilier		
	immobilier		

Association SOLIHA

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2021

Montants exprimés en Euros

Ce rapport contient 13 pages

Table des matières

1	Faits majeurs de l'exercice	1
1.1	Evénements principaux de l'exercice	1
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	1
1.2.1	Présentation des comptes	1
1.2.2	Méthode générale	1
1.2.3	Changement de méthode d'évaluation	1
1.2.4	Changement de méthode de présentation	
2	Informations relatives au bilan	2
2.1	Actif	2
2.1.1	Tableau des immobilisations	2
2.1.2	Tableau des amortissements	2
2.1.3	Immobilisations incorporelles	3
2.1.4	Immobilisations corporelles	3
2.1.5	Stock en cours	4
2.1.6	Immobilisations financières	4
2.1.7	Créances	5
2.1.8	Produits à recevoir	6
2.1.9	Charges constatées d'avance	6
2.2	Passif	7
2.2.1	Fonds associatifs	7
2.2.2	Provisions pour risques et charges	7
2.2.3	Fonds dédiés – Tableaux de suivi	8
2.2.4	Etat des dettes	9
2.2.5	Charges à payer	9
2.2.6	Produits constatés d'avance	9
3	Informations relatives au compte de résultat	10
3.1	Ventilation des produits d'exploitation	10
3.2	Ventilation de l'effectif moyen	10
3.3	Transfert de charges	10
4	Autres informations	11
4.1	Engagements hors bilan	11
4.1.1	Emprunt auprès des organismes bancaires engagement donnés	11
4.1.2	Dettes garanties par des sûretés réelles	11

1 Faits majeurs de l'exercice

1.1 Evénements principaux de l'exercice

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

1.2.1 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

1.2.2 Méthode générale

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement 2014-03 de l'ANC homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au PGG et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n°99-01.

Le règlement ANC 2018-06 s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020. Les comptes annuels de notre entité pour cet exercice clos ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

1.2.3 Changement de méthode d'évaluation et présentation

Le calcul de la provision retraite a été réajusté en fonction des informations contenues dans la convention collective.

2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Tableau des immobilisations

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	84 253	829		85 082
Immobilisations corporelles				
Terrains	143 291		3 053	140 238
Immeubles propriété	3 741 741	68 314		3 810 055
Immeubles Bail	2 593 136			2 593 136
Mobilier et Matériel	246 181	9 789		255 970
Immobilisations financières	18 227			18 227
Immobilisations en cours	36 357	37 380	36 084	37 653
TOTAL	6 863 186	116 312	39 137	6 940 361

2.1.2 Tableau des amortissements

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	82 018	2 410		84 428
Immobilisations corporelles				
Immeubles propriété	2 239 894	91 371		2 331 265
Immeubles Bail	1 925 980	72 416		1 998 396
Mobilier et Matériel	207 344	18 774		226 118
Immobilisations financières				
TOTAL	4 455 236	184 971		4 640 207

2.1.3 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.3.1 Principaux mouvements

2.1.3.2 Méthode d'amortissement

Type d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels et progiciels	Linéaire	3 ans

2.1.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Les immeubles sont enregistrés au prix de revient majoré des éventuels intérêts dus pendant la période de construction. Les frais d'acquisition sont inclus dans le coût de revient.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.4.1 Principaux mouvements

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont notamment représentés par :

Nature de l'immobilisation	Montants
Travaux bureaux Castres	39 230
Réhabilitation 65 amandiers	15 890
Réhabilitation 66 amandiers	13 194
Matériel informatique	4 692
Mobilier bureau	5 097

2.1.4.2 Méthode d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Immeubles en propriété	Linéaire	10 - 40 ans
Immeubles en bail	Linéaire	10 - 30 ans
Matériel et Mobilier	Linéaire	3 - 10 ans

2.1.5 Stock en cours

Evaluation suivant le pourcentage de réalisation.

L'évaluation est faite au prix de vente sur lequel nous pratiquons un abattement de 20% correspondant aux frais de structure.

2.1.6 Immobilisations financières

2.1.6.1 Principaux mouvements

Les immobilisations financières correspondent à des participations du Pact dans le capital de HSP 81 SA UES.

2.1.6.2 Liste des filiales et participations

Société	Capitaux propres	% capital détenu	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consenties par l'association et non	CA HT du dernier exercice clos	Résultat net du dernier exercice clos	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
			Brute	Nette				
Hsp 81 SA UES		24%	15 245	15 245	-	1 080 031	141 216	Néant

2.1.6.3 Créances rattachées à des participations : Principaux mouvements

2.1.7 Créances

Créances(a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
Créances clients et comptes rattachés	303 053	303 053	
Autres	65 947	65 947	
TOTAL	369 000	369 000	-

L'analyse des comptes clients (principalement les locataires) est réalisée de façon individuelle.
Une provision est constatée lorsque le risque de non recouvrement de la créance est avéré.

2.1.8 Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
OPAH Sor et Agout	7 550
Indemnités CPAM	1 107
CAF Non décence	2 720
CAF Pale	1 050
Action logement partenariat 2021	1 000
CAF SLOJ 2021	5 000
CC Carmausin Gestion aire	3 000
CD PIG	17 763
Honoraires AIS	3 890
TOTAL	43 080

2.1.9 Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
SAGE Maintenance	260
CEGC Assurance AIS 2022	1 043
Sage Financement	333
Lefebvre	369
ECI BAT	409
ASH	75
La dépêche	314
TOTAL	2 803

2.2 Passif

2.2.1 Fonds associatifs

2.2.1.1 Tableau de variation fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 026 745	5 600		1 032 345
Résultat	5 600	4 435	- 5 600	4 435
Total	1 032 345	10 035	- 5 600	1 036 780

2.2.1.2 Subventions d'investissements

Libellé	de l'exercice			l'exercice
Subventions brutes	2 633 078			2 633 078
Amortissements	- 1 972 913	- 62 484		- 2 035 397
Subventions nettes	660 165	- 62 484	-	597 681

2.2.2 Provisions pour risques et charges

2.2.2.1 Tableau des provisions pour risques et charges

Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
Prud'hommes	-	24 800		24 800
IDR	103 258	3 676		106 934
PGE	338 000	151 000	131 000	358 000
TOTAL	441 258	179 476	131 000	489 734

2.2.2.2 Evaluation des provisions pour risques et charges

La provision pour indemnité de départ en retraite est calculée en fonction de l'âge de l'ancienneté des salariés et de leur probabilité de rester employé de l'association jusqu'à l'âge de la retraite. Le calcul de cette provision a été actualisé en 2021 en fonction du calcul indiqué dans la convention collective des PACT. Principales hypothèses retenues : âge des départs 62 ans

La provision pour gros entretiens inclus la charge prévisionnelle de travaux à réaliser pour l'entretien des logements sur 4 ans.

2.2.3 Fonds dédiés – Tableaux de suivi

2.2.3.1 Subventions de fonctionnement affectées

Situations / Ressources	Montant des fonds affectés au projet (2)	Fonds à dégager au début de l'exercice (19) A	Utilisation en cours d'exerice (7894) B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6894) C	Fonds restants à engager en fin d'exercice (19) D=A-B+C
				-	-
					-
TOTAL					

2.2.4 Etat des dettes

Dettes(b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus 1 an	Échéances à plus 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine	184 382	184 382		
- à plus de 2 ans à l'origine	896 166	93 979	273 462	528 725
Emprunts et dettes financières divers	74 961	74 961		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	68 702	68 702		
Dettes fiscales et sociales	218 924	218 924		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	127 147	127 147		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 570 282	768 095	273 462	528 725

2.2.5 Charges à payer

Charges à payer	Montant
KPMG	6 823
Charges de personnel	71 500
Assurance MO Verspiren 2021	682
Honoraires Reynaud El Houari	5 119
TOTAL	84 124

2.2.6 Produits constatés d'avance

Produits Constatés d'avance	Montant
TOTAL	-

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ventilation des produits d'exploitation

Total	**2 237 161**
Transferts de charges d'exploitation	80 879
Reprise sur provision	188 387
Production immobilisée	-
Variation de production en cours	-

3.2 Ventilation de l'effectif moyen

Catégories	Personnel salarié
Cadres	5
Non cadres	26
TOTAL	31

3.3 Transfert de charges

Transfert de charges	Montant
Frais de personnel	74 871
Assurances	6 009
Divers	-
TOTAL	80 880

4 Autres informations

4.1 Engagements

4.1.1 Emprunt auprès des organismes bancaires engagement donnés

Au 31 décembre 2021, l'engagement se décompose comme suivant :

Promesse d'affectation hypothécaire pour un montant de 200 000 € et nantissement de compte titres pour un montant de 140 000€ (prêt C013650).

Caution pers Morale (convention) pour un montant de 162 699 € de REPUBLIQUE FRANCAISE PRESIDENCE (prêt 192576E)

Privilège du prêteur de deniers pour un montant de 390 000€ (prêt 077974E).

4.2 Evènements postérieurs à la clôture

Pas d'évènement significatif